



PUBLICATION DES FONDS
PROPRES ET DES LIQUIDITÉS

au 30 juin 2019



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Ce document se rapporte au bouclage du 30 juin 2019 et a été établi conformément aux exigences de la circulaire FINMA 2016/01 « Publication – banques ». Cette circulaire concrétise l'article 16 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) et l'article 17e de l'ordonnance sur les liquidités et définit en outre les devoirs de publication en matière de gouvernance d'entreprise et de risque de taux.

La Banque Cantonale de Fribourg (BCF) applique l'approche standard internationale (AS-BRI) pour les publications réglementaires de risque de crédit, l'approche de minimis pour le risque de marché et l'approche de l'indicateur de base pour le risque opérationnel. Avant le 1^{er} janvier 2019, la Banque appliquait l'approche standard suisse (AS-CH) pour le risque de crédit.

CHIFFRES CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES (KM1)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	a	c	e
	30.06.2019**	31.12.2018*	30.06.2018*
Fonds propres pris en compte (CHF)			
1 Fonds propres de base durs (CET1)	1'967'460	1'932'879	1'852'114
2 Fonds propres de base (T1)	1'967'460	1'932'879	1'852'114
3 Fonds propres totaux	2'058'475	1'932'879	1'852'114
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)			
4 RWA	11'407'371	11'144'967	10'839'823
4a Exigences minimales de fonds propres (CHF)	912'590	891'598	867'186
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % der RWA)			
5 Ratio CET1 (%)	17,25%	17,34%	17,09%
6 Ratio de fonds propres de base (%)	17,25%	17,34%	17,09%
7 Ratio de fonds propres globaux (%)	18,05%	17,34%	17,09%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)			
8 Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019) (%)	2,50%	1,88%	1,88%
9 Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0,00%	0,00%	0,00%
10 Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0,00%	0,00%	0,00%
11 Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,50%	1,88%	1,88%
12 CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	10,05%	13,84%	13,59%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)			
12a Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	4,00%	4,00%	4,00%
12b Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR) (%)	0,88%	0,90%	0,91%
12c Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8,68%	8,70%	8,71%
12d Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10,48%	10,50%	10,51%
12e Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12,88%	12,90%	12,91%
Ratio de levier Bâle III			
13 Engagement global (CHF)	24'054'872	23'008'087	22'570'851
14 Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	8,18%	8,40%	8,21%
Ratio de liquidités (LCR)			
15 Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	3'226'080	3'142'971	2'906'185
16 Numérateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	2'344'261	2'347'208	2'238'927
17 Ratio de liquidités, LCR (en %)	138,00%	134,00%	129,80%

* chiffres calculés selon l'approche AS-CH

** chiffres calculés selon l'approche AS-BRI

APERÇU DES POSITIONS PONDÉRÉES PAR LES RISQUES (OV1)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	a	b	c
	RWA	RWA	FONDS PROPRES MINIMAUX
	30.06.2019	31.12.2018	30.06.2019
1 Risque de crédit (sans les CCR – risque de crédit de contrepartie)	10'844'188	10'609'538	867'535
2 Dont déterminé par l'approche standard (AS) ¹	10'844'188	10'609'538	867'535
6 Risque de crédit de contrepartie CCR²	22'423	N/A	1'794
7b Dont déterminé par la méthode de la valeur de marché	6'806	N/A	544
9 Dont déterminé par une autre approche (CCR)	15'618	N/A	1'249
10 Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	12'569	14'313	1'005
20 Risque de marché	7'681	9'925	614
21 Dont déterminé selon l'approche standard ³	7'681	9'925	614
24 Risque opérationnel	520'510	511'192	41'641
27 Total	11'407'371	11'144'967	912'590

¹ Les chiffres au 31.12.2018 sont calculés selon l'approche AS-CH tandis que les chiffres au 30.06.2019 sont calculés selon l'approche AS-BRI.

² Le calcul du risque de crédit de contrepartie n'était pas calculé avant le 01.01.2019.

³ Les chiffres au 31.12.2018 sont calculés selon l'ancienne approche standard de l'OFR du 01.06.2012.

LIQUIDITÉS: INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE LIQUIDITÉS (LIQ1)

A. INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE LIQUIDITÉS À COURT TERME (LCR)

Ce ratio de liquidités permet de s'assurer qu'une banque dispose de suffisamment de liquidités pour résister à un scénario de stress de liquidités sur un horizon temps de 30 jours. Le LCR représente le rapport entre le montant des actifs liquides de haute qualité (HQLA) disponibles et le montant des sorties nettes de trésorerie à un horizon de 30 jours. Le résultat doit en permanence dépasser les 100% (limite fixée par la FINMA).

B. EVOLUTION DU RATIO ET FACTEURS SIGNIFICATIFS

Durant le premier semestre 2019, la valeur du ratio LCR a oscillé entre 129% et 145%. Cette progression est due à l'augmentation des actifs liquides de haute qualité (HQLA). Ces derniers ont cru en raison de la réduction de nos engagements résultant d'opérations de financement de titres. Ils couvrent les besoins de liquidités qui résultent pour l'essentiel des dépôts de détail et des financements de clients commerciaux ou de gros clients.

C. COMPOSITION DES ACTIFS LIQUIDES DE HAUTE QUALITÉ

Les actifs liquides de haute qualité se composent de liquidités (monnaies physiques), d'avoirs auprès de la Banque Nationale Suisse et de titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités présentées au tableau de la page 75 de l'annexe aux comptes annuels du 31 décembre 2018.

D. CONCENTRATION DES SOURCES DE REFINANCEMENT

Les sources de refinancement privilégiées par la BCF sont les dépôts de la clientèle privée et commerciale. Ces derniers sont complétés par des emprunts obligataires, des emprunts auprès de la Centre des lettres de gage des Banques Cantonales Suisses et auprès d'autres établissements financiers.

E. EXPOSITIONS EN DÉRIVÉS ET APPELS DE MARGE POTENTIELS

Le tableau de l'annexe aux comptes annuels du 31 décembre 2018 de la page 74 détaille la nature des opérations sur dérivés traitées par la BCF. Les appels de marge potentiels significatifs concernent principalement les instruments financiers dérivés de taux.

F. ASYMÉTRIES DE DEVISES DANS LE LCR

A fin juin 2019, plus de 97% des engagements inscrits au bilan de la banque étaient libellés en francs suisses.

LIQUIDITÉS : INFORMATIONS RELATIVES AU RATIO DE LIQUIDITÉS (LIQ1)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	VALEURS NON PONDÉRÉES 30.06.2019	VALEURS PONDÉRÉES 30.06.2019	VALEURS NON PONDÉRÉES 31.12.2018	VALEURS PONDÉRÉES 31.12.2018
A. Actifs liquides de haute qualité (HQLA)				
1 Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		3'301'205		3'105'892
B. Sortie de trésorerie				
2 Dépôts de détail	6'787'642	524'587	6'527'384	508'954
3 Dont dépôts stables	3'295'306	164'765	3'210'118	160'506
4 Dont dépôts moins stables	3'492'337	359'822	3'317'265	348'448
5 Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	4'428'530	1'780'539	4'412'877	1'748'478
6 Dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale	1'530'101	119'278	1'494'313	118'068
7 Dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	2'893'301	1'656'133	2'915'982	1'627'828
8 Dont titres de créances non garantis	5'128	5'128	2'583	2'583
9 Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés				
10 Autres sorties de trésorerie	3'964'951	176'657	3'929'164	215'069
11 Dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions				
12 Dont sorties de trésorerie associées à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs titres de créance garantis, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, sociétés ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	33'333	33'333	11'500	11'500
13 Dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées	156'037	76'073	636'824	125'387
14 Autres engagements de financement contractuels	43'813	29'439	47'349	41'589
15 Autres engagements de financement conditionnels	3'731'767	37'813	3'233'491	36'593
16 Somme des sorties de trésorerie		2'481'783		2'472'501
C. Entrées de trésorerie				
17 Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)				
18 Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	300'440	6'180	336'567	46'057
19 Autres entrées de trésorerie	131'342	131'342	79'237	79'237
20 Somme des entrées de trésorerie	431'782	137'522	415'804	125'294
Valeurs apurées				
21 Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		3'226'080		3'142'971
22 Somme nette des sorties de trésorerie		2'344'261		2'347'208
23 Ratio de liquidités à court terme LCR (en %)		138,00%		134,00%

Les valeurs publiées représentent la moyenne des deux trimestres précédant la date de référence. Pour les valeurs sous A et B, il s'agit de la moyenne des trois fins de mois pour chaque trimestre pris en considération.

Les cases vides correspondent à des valeurs nulles ou à des informations à ne pas renseigner.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT: OBJECTIFS ET NORMES POUR LA GESTION DU RISQUE DE TAUX DU PORTEFEUILLE DE BANQUE (IRRBBA)

A. DESCRIPTION

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire résulte des déséquilibres entre la taille et les termes (échéances de fixation des taux) des positions de l'actif et du passif du bilan de la banque.

Il représente l'éventualité de voir la rentabilité de la banque ou la valeur de ses fonds propres affectée par l'évolution des taux d'intérêt.

B. STRATÉGIE ET PROCÉDURES

Le Conseil d'administration approuve le concept-cadre pour la gestion des risques défini par la Direction générale, concept qui englobe la politique ainsi que la tolérance au risque, dont notamment celle relative au risque de taux d'intérêt de la banque.

Le cadre de gestion des risques de taux dans le portefeuille de la banque est défini dans la directive interne « Gestion ALM ». L'exposition au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque est encadrée par des limites stratégiques validées et révisées annuellement par le Conseil d'administration. Les limites sont exprimées sous forme de :

- sensibilité de la valeur économique des fonds propres (effets de valeur) par rapport à un choc de taux
- sensibilité de la marge d'intérêt brute (effets de revenu) en fonction d'un scénario de crise.

C. STRUCTURE ET ORGANISATION

La Direction générale est responsable de l'application de la politique de risque de taux, de l'organisation et de l'exécution de la gestion du risque de taux dans le portefeuille de la banque. A cet effet, un Comité ALM « Asset and Liability Management » a été constitué afin de surveiller les différents indicateurs de risque de taux et de décider des interventions nécessaires.

Ce comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins une fois par trimestre, sous la présidence du PDG. Ce comité se compose également des membres de la Direction générale, du chef de team Risk Management, Controlling et Comptabilité (CRO), du chef de team Devises et négoce (trésorier) ainsi que du gestionnaire Risk Management. La gestion opérationnelle du risque de taux est assurée par l'unité Risk Management, Controlling et Comptabilité (RMCO).

D. EVALUATION ET MESURE DU RISQUE

La banque évalue le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque avec une périodicité mensuelle. Le risque de taux d'intérêt est mesuré selon deux approches: une approche statique et une approche dynamique.

L'approche statique mesure les effets de valeur dans le portefeuille de la banque sur la base des indicateurs suivants :

- La valeur économique des fonds propres
- Duration des fonds propres
- La sensibilité de la valeur économique des fonds propres

Dans l'approche statique, la sensibilité de la valeur économique des fonds propres est évaluée selon deux scénarios de taux d'intérêt :

- Une hausse parallèle des taux d'intérêt de 100 points de base
- Une baisse parallèle des taux d'intérêt de 100 points de base

L'approche dynamique mesure les effets de revenu dans le portefeuille de la banque sur la base de la sensibilité de la marge brute d'intérêt. La sensibilité de la marge brute d'intérêt est évaluée en prenant en compte des scénarios de taux d'intérêt et des scénarios d'évolution du bilan différents :

- Un scénario avec une probabilité de survenance élevée sur un horizon temps de 2 ans
- Un scénario avec une probabilité légèrement inférieure au premier scénario mais sur un horizon temps pouvant aller jusqu'à 5 ans
- Un scénario « Worst Case » sur un horizon temps de 2 ans

Des scénarios complémentaires sont ponctuellement mis en œuvre, notamment pour le cas des stress tests inversés (« reverse stress tests ») au sens de la circulaire FINMA 2019/2 Risques de taux – banques, Cm 31.

Les principales différences entre l'approche interne de mesure du risque de taux d'intérêt et l'approche prévue pour la publication des résultats du tableau IRRBB1 sont les suivantes :

- Pour la mesure de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres (ΔEVE), les chocs de taux d'intérêt appliqués dans les scénarios internes diffèrent de ceux prescrits pour la publication IRRBB1, notamment en raison de la nécessité de conduire des analyses historiques
- Pour la mesure de la sensibilité de la marge nette d'intérêt (ΔNII), les scénarios de taux et d'évolution du bilan utilisés en interne diffèrent de ceux prescrits pour la publication IRRBB1 dans la mesure où :
 - Les chocs de taux appliqués dans les scénarios internes évoluent progressivement sur un horizon de temps donné alors que les chocs de taux prescrits sont instantanés
 - Dans les scénarios internes, le bilan n'est pas systématiquement simulé selon une hypothèse d'encours constants.

E. RÉDUCTION DES RISQUES

La banque utilise notamment des instruments financiers dérivés (IRS / Swap de taux d'intérêt) dans le cadre de ses activités de gestion du bilan (ALM), principalement pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt. Ces opérations sont enregistrées comme « micro hedges » et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique « Produits des intérêts et escomptes ». Des tests d'efficacité de couverture sont réalisés annuellement.

F. HYPOTHÈSES-CLÉS ET PARAMÈTRES-CLÉS DE LA MODÉLISATION UTILISÉS ΔEVE ET ΔNII (TABLEAUX IRRBBA1 ET IRRBB1)

La banque met en œuvre les principes définis par la FINMA dans les circulaires 2016/1 Publication – banques et 2019/2 Risque de taux – banques. Les hypothèses et paramètres principaux utilisés sont détaillés dans les paragraphes suivants.

G. FLUCTUATION DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE (ΔEVE)

Les opérations pour lesquelles la date d'une nouvelle fixation du taux est définie, la banque ne prend pas en compte les flux de trésorerie de marge dans le calcul de la sensibilité de la valeur économique (ΔEVE). En ce sens la banque met en œuvre la « perspective interne du taux d'intérêt » au sens de l'Annonce du risque de taux d'intérêt (BNS).

La procédure de mapping des flux de trésorerie est effectuée conformément aux fourchettes d'échéance prescrites par la FINMA selon la Circulaire 2019/2 Risques de taux – banques Annexe 2.

La méthode des portefeuilles de réplication constitue l'approche retenue par la banque pour les opérations dont la date de redéfinition du taux n'est pas connue. La banque calibre et révisé tous les cinq ans les portefeuilles de réplication en combinant plusieurs taux d'intérêt du marché, de manière à minimiser la variance de la marge entre le taux appliqué à la clientèle et le rendement du portefeuille de réplication.

Le taux d'escompte des flux de trésorerie est évalué sur la base d'une courbe de taux « zero coupon » correspondant à la devise originale du flux de trésorerie. Les courbes de taux « zero coupon » sont évaluées par une approche de « bootstrapping » sur la base des courbes de taux du marché « IBOR-Swap ». Les taux d'escompte intermédiaires sont évalués par interpolation linéaire de la courbe de taux « zero coupon » y relative.

H. FLUCTUATION DE LA VALEUR DE RENDEMENT (Δ NII)

Pour le renouvellement des opérations à taux fixe, les hypothèses suivantes sont mises en œuvre en tenant compte des spécificités de chaque produit :

- Les durées des opérations simulées sont déterminées par type de produit et sur la base d'une analyse du stock, avec une profondeur d'analyse des six derniers mois afin de tenir compte du comportement récent de la clientèle
- Les taux d'intérêt des opérations simulées se composent des éléments suivants :
 - Taux d'intérêt de marché : ils dépendent des taux de marché simulés sur la base des chocs de taux prescrits
 - Surcoûts de refinancement de la banque à la date de début de simulation afin de tenir compte du coût de refinancement de la banque
 - Marges commerciales : elles sont déterminées par type de produit et sur la base d'une analyse du stock avec une profondeur d'analyse des six derniers mois afin de refléter le niveau de marge commerciale de la production récente

En ce qui concerne les positions à taux variable, les taux d'intérêt simulés appliqués aux clients sont déterminés pour chaque produit sur la base d'une projection dans le temps. La projection tient compte :

- Des profils d'échéance des modèles de répliation (combinaisons de taux d'intérêt)
- Des niveaux des taux d'intérêt qui prévalent dans chacun des scénarios pour un horizon de temps donné.

I. OPTIONS DE TAUX AUTOMATIQUES ET COMPORTEMENTALES

La banque ne met pas en œuvre d'hypothèses de remboursement anticipé ou de retrait anticipé liées au comportement des clients, dans la mesure où la banque applique au client une pénalité équivalente au coût de remplacement de l'opération sur les marchés, ne donnant ainsi lieu à aucune perte financière.

J. POSITIONS EN DÉRIVÉS

Les positions en dérivés linéaires s'inscrivent principalement dans le cadre de la couverture du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque.

RISQUE DE TAUX: INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA STRUCTURE DES POSITIONS ET LA REDÉFINITION DES TAUX (IRRBB A1)

	VOLUMES EN MILLIONS DE CHF			DÉLAIS MOYENS DE REDÉFINITION DES TAUX (EN ANNÉES)		DÉLAI MAXIMAL DE REDÉFINITION DES TAUX (EN ANNÉES) POUR LES POSITIONS AVEC DÉFINITION MODÉLISÉE (NON PRÉ-DÉTERMINÉES) DE LA DATE DE REDÉFINITION DES TAUX	
	TOTAL	DONT CHF	DONT AUTRES DEVISES SIGNIFICATIVES REPRÉSENTANT PLUS DE 10% DES VALEURS PATRIMONIALES OU DES ENGAGEMENTS DE LA SOMME DE BILAN	TOTAL	DONT CHF	TOTAL	DONT CHF
Date de redéfinition du taux définie							
Créances sur les banques	415	200		0,03	0,04		
Créances sur la clientèle	2'278	2'135		3,64	3,60		
Hypothèques du marché monétaire	224	224		1,09	1,09		
Hypothèques à taux fixes	16'468	16'468		4,34	4,34		
Immobilisations financières	1'126	1'126		7,02	7,02		
Autres créances				0,00	0,00		
Créances découlant de dérivés de taux	1'955	1'955		0,90	0,90		
Engagements envers les banques	-1'322	-1'322		4,73	4,73		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	-2'903	-2'850		4,04	3,97		
Obligations de caisse	-258	-258		3,79	3,79		
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	-5'831	-5'831		5,54	5,54		
Autres engagements				0,00	0,00		
Engagements résultant de dérivés de taux	-2'068	-2'068		4,98	4,98		
Date de redéfinition du taux non définie							
Créances sur les banques	159	54		0,08	0,08	0,08	0,08
Créances sur la clientèle	1'113	1'105		0,09	0,09	0,09	0,09
Créances hypothécaires à taux variables	587	587		1,10	1,10	5,00	5,00
Autres créances à vue				0,00	0,00	0,00	0,00
Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants	-4'085	-3'750		0,08	0,08	0,08	0,08
Autres engagements à vue				0,00	0,00	0,00	0,00
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	-7'146	-7'062		1,94	1,92	5,00	5,00
Total	711	713					

A noter que les dérivés de taux composés d'une jambe prêteuse et d'une jambe emprunteuse apparaissent à la fois dans les rubriques « Créances découlant de dérivés de taux » et « Engagements résultant de dérivés de taux ».

RISQUES DE TAUX : INFORMATIONS QUANTITATIVES SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES FONDS PROPRES ET DES REVENUS D'INTÉRÊT (IRRBB1)

(EN MILLIERS DE FRANCS)

	EVE (FLUCTUATION DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE)		NII (FLUCTUATION DE LA VALEUR DE RENDEMENT)	
	30.06.2019	31.12.2018	30.06.2019	31.12.2018
Période				
Hausse parallèle	-161'269	N/A	15'270	N/A
Baisse parallèle	186'763	N/A	-4'542	N/A
Choc dit steepener	-52'291	N/A		
Choc dit flattener	22'663	N/A		
Hausse des taux à court terme	-38'749	N/A		
Baisse des taux à court terme	40'246	N/A		
Maximum	-161'269	N/A	-4'542	N/A
Période	30.06.2019		31.12.2018	
Fonds propres de base (Tier 1)		1'967'460		1'932'879

La valeur économique des fonds propres est principalement exposée à une hausse parallèle des taux d'intérêt.

Les données requises ont été publiées pour la 1^{re} fois au 30 juin 2019. Pour cette raison, les montants au 31 décembre 2018 ne sont pas disponibles.

 **Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

Bd de Pérolles 1
Case postale
1701 Fribourg

0848 223 223
www.bcf.ch